Les Parents de Rabelais
Maternelle

PEEP et FCPE de la ville de Montrouge
Les enfants de Buffalo
Les listes indépendantes du groupe Rabelais

Montrouge, le 15 février 2023

A Monsieur le Maire de Montrouge
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de Montrouge

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de Montrouge,

Vous avez pris la décision, lors du Conseil municipal du 15 décembre 2022, de réduire de 30% la dotation par élève allouée par la ville de Montrouge aux écoles maternelles et élémentaires, de supprimer le « budget car » alloué aux écoles et toute sortie à Villelouvette. Cette mesure a été prise dans un contexte bien connu de hausse des tarifs de l'énergie, qui vous a conduit à revoir globalement à la baisse le budget de fonctionnement de la ville. Cette décision aux conséquences immédiates et préjudiciables à nos enfants, prise sans concertation préalable, a été annoncée aux associations représentatives de parents d'élèves et aux directeurs et directrices d'écoles le 11 janvier 2023, soit près d'un mois plus tard.

Sur la méthode d'abord.
Il convient de rappeler que cette coupe budgétaire importante a vocation à s'appliquer dès l'année (civile) 2023. Or, nos écoles ne fonctionnent pas sur l'année civile. Tous les projets ont été pensés, organisés et réservés (lorsque cela était nécessaire) dès l'année 2022.
Nous notons, à la suite du rendez-vous que nous avons sollicité fin janvier, une avancée sur le « budget car », dont nous vous remercions. Cette dotation finalement annoncée doit permettre une sortie par classe par enfant : nous n'avons néanmoins pour l'heure pas la confirmation que les sommes allouées (qui s'avèrent en moyenne 30% inférieures aux années précédentes, au moins à l'élémentaire) sont suffisantes pour permettre cela. Nous vous rappelons toute de même que votre décision de coupe budgétaire sur les cars obligerait les écoles à annuler de nombreuses sorties, des classes autogérées, des interventions déjà planifiées et annoncées aux enfants.
Par ailleurs, sur la réduction de 30% de la dotation, une grosse partie des prévisions de budget des écoles concerne l'achat du matériel quotidien (fournitures) et surtout de rentrée (fournitures mais également manuels et matériels pédagogiques « académiques ») : les écoles se retrouvent dans une situation intenable dans laquelle elles ne pourront pas faire face, à la

prochaine rentrée, à leurs dépenses de fonctionnement déjà planifiées, ce qui nuira sans aucun doute à la qualité de l'enseignement.

Sur les conséquences concrètes de cette décision ensuite.
Les communes sont légalement tenues de prendre en charge les coûts de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires situées sur leur territoire. De façon très concrète, ces dotations sont utilisées pour l'achat des manuels et fichiers scolaires, des fournitures (cahiers pour les élémentaires, petits matériels de classe, matériel pédagogique adapté pour les maternelles, …) et de papier (impressions de ressources pédagogiques nécessaires et généralement collées dans les cahiers des enfants). Dit autrement, sans dotation, nos enfants n'auraient pas de cahier, pas de manuel, pas de fichier, et ne pourraient donc pas apprendre. Les réductions de 15 euros pour les élémentaires et de 10 euros pour les maternelles signifient autant de livres, de cahiers, de feutres et de matériels adaptés que nos enfants n'auront pas au cours de cette année et à la prochaine rentrée scolaire. A cela s'ajoute le contexte dans lequel intervient cette décision (que vous ne pouvez ignorer), de forte hausse du coût du papier (+ de 50% en un an). Même avec un maintien du montant de la dotation, il aurait fallu se poser la question de la prise en charge de cette hausse et de ses conséquences sur l'approvisionnement de nos écoles en papier et en fourniture de papeterie.

Sur le caractère profondément inégalitaire de cette décision enfin.
Votre décision va conduire les enseignants et les directeurs (rices) à réduire les commandes de fournitures, de manuels et de papiers. Pourtant, et les parents de Montrouge le savent et le constatent, on ne peut pas dire que celles-ci étaient en excès. Les écoles vont donc être contraintes de demander aux parents de prendre en charge ces fournitures nécessaires à l'enseignement de nos enfants : les listes de rentrée vont être plus importantes, il va être demandé aux parents d'acheter plusieurs fois par an des ramettes de papiers pour les donner aux écoles, les enseignants n'auront plus dans leur classe de « réserves » de petites fournitures destinées à « dépanner » les élèves les plus modestes.
Cette décision va donc inexorablement peser sur le budget des familles, de façon profondément inégalitaire puisque cette charge sera la même, quels que soient les revenus. Une telle conséquence, au-delà de son caractère inégalitaire et préjudiciable aux plus démunis est en outre de nature à remettre en cause le principe fondamental de gratuité de l'école publique.

Nous nous désolons de la même manière que les écoliers de Montrouge soient privés de sorties à Villelouvette, qui étaient pour certains d'entre-eux, leur seule occasion de s'extraire de la ville pour une sortie dans un cadre naturel.

A toutes fins utiles, nous vous précisons que se comparer aux autres villes des Hauts de Seine ne nous console pas : Les villes de Clamart, Châtillon, Bagneux, notamment, ont, elles, dans le même contexte de hausse des coûts de l'énergie, décidé de ne pas raboter le budget de fonctionnement des écoles, qui est bien supérieur à celui alloué par votre Conseil municipal.

Nous, associations représentatives des parents d'élèves de Montrouge, nous élevons contre la décision du conseil municipal de notre ville de réduire la dotation de fonctionnement allouée aux écoles.
Nous affirmons que la qualité de l'enseignement de nos enfants, qui en dépend, aurait justifié que ce budget, destiné à un service public fondamental et profitant au plus grand nombre sans distinction de revenus soit sanctuarisé ; que nos enfants méritent mieux que de faire l'objet d'un pur traitement comptable, surtout au vu de l'économie finalement réalisée, ridicule au regard des enjeux.
Nous demandons solennellement à nos élus de revenir sur cette décision, mal préparée, mal anticipée, profondément injuste et aux conséquences graves pour l'éducation de nos enfants.

Bien à vous,

Les associations de représentants de parents d'élèves
PEEP & FCPE
Les enfants de Buffalo
Indépendants du groupe scolaire Rabelais